



## Prospect 15<sub>etc</sub>

### Processus transversaux et Questions de contexte

#### Processus transversaux

<p>Processus d'appropriation</p>	<p>Une caractéristique de la démarche est le portage de celle-ci par le Centre culturel régional de Dinant. Par décret, une des missions d'un Centre culturel régional touche au développement territorial. Quand, dans le courant des années 80, le Centre Culturel Régional initie cette démarche de développement régional, il la fonde sur deux piliers: le partenariat ou travail en réseau et le travail ascendant ou bottom up. Et durant 20 années va se construire une dynamique de développement régional basée sur une méthode simple (et cependant contraignante) dont les axes se résument par les mots: maillage, échanges (dialogue), définition de priorités, habilitation à l'autonomie ou à la responsabilisation à l'échelon local. De là naîtront cinq centres culturels locaux et ce que nous appelons conseils culturels décentralisés au nombre de 4 (CCd: conseils constitués de bénévoles).</p> <p>La participation à Prospect 15<sub>etc</sub> est volontaire, non partisane et transversale.</p> <p>La démarche est de type bottom-up: les thématiques de ce groupe de réflexion étant choisies par les participants, enrichies par des apports d'experts choisis par l'équipe Prospect 15<sub>etc</sub>, le tout débouchant sur la définition d'enjeux ou l'approfondissement des matières.</p> <p>Par ailleurs, Prospect 15<sub>etc</sub> dispose de toute l'expérience de réseautage mis en place au fil des années par le Centre culturel.</p>
<p>Implication des parties prenantes</p>	<p>Le Centre culturel n'a pas pour objectif d'être un agent opérationnel.</p>
	<p>Certains acteurs se mobilisent et l'effet en est mobilisateur pour les plus tièdes.</p>
	<p>Implication de trois Comités spécifiques (bourgmestres, CPAS, opérateurs culturels) dans le pilotage de la démarche.</p>
	<p>Si opposition il devait y avoir, elle toucherait à la fonction de Prospect 15<sub>etc</sub> dont certains acteurs principalement institutionnels craignent qu'elle touche à "l'opérationnel", ce dont il n'est nullement question.</p>
<p>Processus d'apprentissage sociétal</p>	<p><b>L'importance de la dimension culturelle</b>          Tant dans le domaine de l'aménagement du territoire que dans celui du développement économique régional, la dimension culturelle est sous-estimée alors qu'elle est essentielle dans les concepts clefs que sont la gouvernance, la motivation, l'innovation ou le développement durable. Ces objectifs de développement sont intimement liés à l'imagination, à la créativité et aux valeurs.</p>

	<p>La démarche telle que mise en place par Prospect 15<sup>etc</sup> favorise l'apprentissage "sur le tas" d'un ensemble de notions propres au développement territorial intégré.</p> <p>La localisation de l'agence dans un lieu culturel favorise l'espace de réflexion et de débat. De plus, une réelle neutralité de l'équipe d'animation de Prospect 15<sup>etc</sup> favorise cet état de choses: apprentissage ou approfondissement du travail en vue de l'intérêt du plus grand nombre. Dépassement de l'intérêt individuel immédiat.</p>
	<p><b>Le renforcement des coopérations territoriales</b></p> <p>L'effort de mise en partenariat à géométrie variable entre les quinze communes constitutives de l'initiative n'a fait que renforcer l'évidence de se positionner en territoire transfrontalier, ouvert à de nouvelles coopérations et à de fortes opportunités de développement à l'échelle de l'Union européenne.</p>
	<p><b>Les apports des réunions bilatérales en matière culturelle</b></p> <p>A côté des rencontres dites de Région, se sont organisées des réunions bilatérales avec le Centre Culturel Régional. L'objet de ces deux types de rencontres a été la constitution d'un réseau de relations professionnelles efficaces et cohérentes, le développement ou la poursuite des collaborations en matière de programmation, la mise en évidence et, si nécessaire, la défense des intérêts de l'Arrondissement en matière de quotas divers, la mise sur pied de temps forts culturels et leur diffusion, la mise en commun des moyens de promotion culturelle; le développement de nouveaux modes de communication au service de tous, la circulation rapide et pointue d'une information multisectorielle à destination de tous, la mise à disposition par le Centre culturel régional de Dinant de son expertise en divers domaines, la mise en réseau du matériel, l'échange de bonnes pratiques.</p>
Diffusion du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="http://www.prospect15.be">www.prospect15.be</a>;</li> <li>- <a href="http://www.dinant.be">www.dinant.be</a>;</li> <li>- le Manifeste des Quinze;</li> <li>- la conférence de lancement;</li> <li>- un "Etat des Lieux";</li> <li>- des plaquettes "Quinze Communes au Futur" ("De l'autonomie communale à la communauté d'intérêts prospective", "Une communauté d'intérêts en construction?", "Les communes de l'arrondissement de Dinant", "Dis-moi où tu loges,...", "Comment va la santé?", ...);</li> <li>- les "Comptes enchantés de l'Arrondissement de Dinant";</li> <li>- un service presse en lien fixe avec Le Soir, Vers l'Avenir, Le Quotidien, La DH, La Libre, Vivacité, MATélé;</li> <li>- le Pas de Conduite, trimestriel d'information du CCRD.</li> </ul>
Quoi d'autre ?	<p>Diffusion lors de la participation à des colloques, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journées d'étude de l'Action Rurale des Femmes,</li> <li>- Journées scientifiques de l'Action Publique et du Développement Territorial (FUCaM),</li> <li>- Colloques de la CPDT,</li> <li>- "Le Terroir, de la terre à l'imaginaire", 24 mars 2006, CCR Rochefort,</li> <li>- Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie : "Les communes et les sociétés de logement partenaires pour une nouvelle dynamique du logement public",</li> </ul>

	<p>16 mai 2007, Palais des Congrès de Namur,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée d'information de Réseaulux, 1 juin 2007,</li> <li>- Colloque "Créativité culturelle – créativité des territoires", 23 janvier 2008, Poitiers (Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire),</li> <li>- Conférence internationale de Millennia 2015, 7 et 8 mars 2008, Palais des Congrès de Liège,</li> <li>- Assises départementales de l'emploi, 28 mars 2009, Charlevill-Mézières,</li> <li>- Forum transfrontalier "Génération en santé", 7 octobre 2009, Les Mazures (OFBS),</li> <li>- Colloque "Pour une gestion durable du territoire rural de la Wallonie", 6 et 7 mai 2010, Namur (FUNDP),</li> <li>- Séminaire "Transcommunalité, réalités et valeur ajoutée", 16 juin 2011, Limont (Réseau wallon de Développement Rural).</li> </ul>
--	---

## Questions de contexte

<p><b>Délimitation du contexte de l'exercice</b></p>	<p><b>La mise en place d'Agences régionales de développement culturel</b>  A l'époque où Rudi Demotte est Ministre de la culture, il se rend compte qu'il y a un déficit d'actions culturelles décentralisées dans les Centres culturels régionaux. Il a alors l'idée d'Agences régionales de développement culturel. Il en a mis une sur pied dans sa zone du Hainaut occidental. A Dinant, on saute sur l'occasion en se disant qu'on va aller plus loin en matière de développement culturel. Et ce plus loin, c'est se dire : "Comment proposer à cet arrondissement, qui est quand même un peu le bout du bout du monde, de réfléchir à son développement futur?". Au départ, un Centre culturel régional, jouissant d'une bonne réputation auprès des communes, a mis en place un réseautage important et riche. L'invitation initiale vers les bourgmestres vise l'objectif de rassembler les forces vives d'une manière non partisane.</p>
	<p><b>Le territoire de pertinence</b>  Il y a un territoire de pertinence qui est un arrondissement, l'arrondissement de Dinant, composé de 15 communes : Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois et Yvoir.</p>
<p><b>Légitimité et confiance en l'opérateur</b></p>	<p><b>La légitimité d'un Centre culturel pour piloter une démarche de prospective</b>  Est-il étonnant qu'un Centre culturel s'investisse dans une démarche prospective qui dépasse le champ culturel compris au sens étroit du terme? Un centre culturel régional exerce un mandat de développement territorial sur une micro-région. Il inscrit son travail dans une démarche participative et ascendante. De ce fait, il réunit des compétences, bénéficie d'une légitimité qui justifie cette implication.</p>
	<p><b>La mise en place d'un département scientifique</b>  La fonction de réflexion, d'analyse et de délibération requiert une disponibilité, un temps et une énergie qui s'accommodent mal du bouillonnement d'une programmation d'un organisme tel qu'un Centre culturel. Voilà la raison pour laquelle un département scientifique a été mis en place avec Prospect 15<sub>etc</sub>.</p>
	<p><b>La reconnaissance du travail réalisé auparavant</b>  Les bourgmestres ont fait confiance au Centre culturel en raison du travail important qu'il a réalisé pendant plus de vingt ans.</p>
<p><b>Emergence de la créativité et de management de l'innovation</b></p>	<p><b>La régularité et la pérennité des rencontres comme catalyseur des synergies</b>  Au fil du temps et du travail accompli, avec les bourgmestres, leurs échevins ou leurs représentants, au cours des rencontres avec les Centres culturels locaux, lors des soirées de travail en Conseils culturels décentralisés sur l'Arrondissement, et par le biais de conversations tous azimuts avec des acteurs socioculturels et politiques, il est apparu que le schéma de fonctionnement de Prospect 15<sub>etc</sub> et d'articulation avec le Centre culturel régional de Dinant, est un catalyseur des synergies et a encouragé leur organisation dans le cadre de modes opératoires nouveaux, basés</p>

	sur l'intérêt d'une démarche ascendante et consensuelle.
	<p><b>L'utilisation du travail réalisé auparavant pour nourrir le travail de prospective</b></p> <p>Le travail de Prospect 15<sub>etc</sub> s'est nourri de l'activité du CCRD (Centre Culturel Régional de Dinant) et a nourri le travail des divers secteurs de celui-ci. Le travail de décentralisation entamé quinze ans auparavant par le CCRD a produit des fruits que Prospect 15<sub>etc</sub> a tenté de recueillir pour initier sa démarche. Et ce notamment, en termes de stratégies de travail ascendant, de maillage du territoire de pertinence, de créativité avec le monde associatif et la société civile, de crédibilité dans de nombreux milieux pour le travail accompli. On peut alors considérer que le CCRD gère, anime, nourrit le quotidien; Prospect 15<sub>etc</sub> joue quant à lui, un rôle plus réflexif. L'enjeu interne est de trouver sans cesse les harmonies possibles entre ces deux orientations.</p>
	<p><b>La culture comme catalyseur de créativité et de développement régional</b></p> <p>L'expérience de Prospect 15<sub>etc</sub> est l'occasion de réaffirmer la place de la culture comme catalyseur de créativité et de développement régional.</p>
	<p><b>Le développement des complémentarités</b></p> <p>S'il fallait définir ce thème, on pourrait dire simplement que l'échanges des pratiques, le partage des difficultés, la mise en commun des solutions locales au bénéfice de tous a créé un dynamisme et un intérêt incontestable. Peut-être pourrait-on ajouter que cette démarche est plus simple entre communes en difficulté qu'entre communes plus riches.</p>
<b>Recrutement et implication des parties prenantes et des acteurs</b>	<p><b>Se mettre en synergie avec l'Intercommunale de développement, y associer Prospect 15<sub>etc</sub></b></p> <p>Pourquoi ne pas proposer une réflexion de développement pour l'Arrondissement de Dinant, évidemment intégrée à la Province de Namur, à la Région Wallonne, à la Belgique? Cela est plus difficile qu'il n'y paraît.</p>

<p><b>Désir de prospective (Quand lancer l'exercice ?)</b></p>	<p>La volonté déclarée des gouvernants de voir se mettre en place des expériences en matière de gouvernance locale encourage l'action entamée par Prospect 15<sub>etc.</sub>. Quand un Centre culturel d'Arrondissement reçoit la mission d'un de ses pouvoirs subsidiants, la Communauté française, de réfléchir à la manière de mettre en place les conditions qui favoriseront la réflexion prospective des bourgmestres de ce territoire et que celui-ci passe à l'action par le biais d'une Agence de coopération et de développement, il devient évident que des synergies sont possibles entre la Communauté française et la Région wallonne.</p>
<p><b>Construction d'une communauté de pratiques au niveau territorial (prospective continue)</b></p>	<p><a href="#">Le maillage systématique</a> Le maillage existait avant la démarche de prospective, mais il est devenu systématique.</p>

<p><b>Quoi d'autre ?</b> Facteurs de réussite de la prospective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une volonté politique de se mettre en route et d'aboutir;</li> <li>- une méthodologie adaptée et faite de rigueur;</li> <li>- un ancrage des acteurs dans leur région;</li> <li>- un partage des informations;</li> <li>- des connaissances et une communication large et claire;</li> <li>- la participation d'une grande diversité d'acteurs;</li> <li>- une attitude générale d'écoute et de respect des avis de l'autre.</li> </ul>
<p>Les freins à la prospective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le décalage entre le temps de la politique et le temps de la prospective;</li> <li>- les changements politiques et de politiques;</li> <li>- le risque d'une discussion exclusivement institutionnelle;</li> <li>- la difficulté ou le refus de se projeter dans un avenir qu'on ne maîtrise pas;</li> <li>- un manque de permanence des acteurs.</li> </ul>